

Séance du 02 juillet 2020

Membres en exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

DCM N°46/2020

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 07/07/2020

Affiché le

ID : 004-210400131-20200702-202046CCLE2020-DE

---- L'an deux mille vingt
le deux juillet à 18 heures 15
le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil sous la
présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 23 juin 2020

Membres présents :

MMes & MM. **AVINENS** René, **ROBERT** Frédéric, **TURCAN** Nicole,
DELMAERE Christian, **CHAILLAN** André, **SECHEPINE** Elisabeth,
LATIL Yves, **DANEL** Mauricette, **LERDA** Serge, **ARMINGOL** Elisabeth,
WALCZAK Franck, **MARTINELLI** Nicolas et **WEBER** Hélène.

Absent(s) excusé(s) : **MACCARIO** Fabrice & **ISNARD** Wilfried

Pouvoirs : **MACCARIO** Fabrice à **AVINENS** René

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

**OBJET : COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES
DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL**

---- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet relatif à la commission de
contrôle des listes électorales.

---- Monsieur le maire rappelle qu'une commission de contrôle est instituée dans chaque commune
depuis le 1^{er} janvier 2019.

Elle est composée :

- ❖ d'un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau, prêt à participer aux travaux de la
commission ;
- ❖ d'un délégué de l'administration désigné par le préfet
- ❖ d'un délégué du tribunal désigné par le président du tribunal judiciaire de Digne les Bains.

---- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- ✚ **DÉSIGNE** Monsieur André CHAILLAN, 1^{er} conseiller municipal dans l'ordre du tableau, prêt
à accepter cette mission.

--- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire

R. AVINENS.

